

## La justice belge suspend le refoulement d'Alexis Sinduhije vers le Kenya

BBC Afrique, 6 mai 2014 Belgique : Sinduhije ne sera pas refoulé. L'opposant burundais Alexis Sinduhije, arrêté le 1er mai à Bruxelles, ne sera pas expulsé vers son aéroport d'origine. Une juge belge a refusé de le refouler vers l'aéroport de Nairobi, au Kenya, où il était venu. De la capitale kenyane, Sinduhije, qui a été arrêté à l'aéroport de Bruxelles, a été extradité vers son pays, le Burundi. Il était sous le coup d'une demande de refoulement vers le Kenya émanant de l'Office des étrangers.

Ce refoulement était prévu pour jeudi, selon un de ses avocats, qui ont plaidé mardi pour la suspension de la mesure. Au Conseil du contentieux des étrangers, le tribunal habilité à statuer sur l'affaire. Un de ses avocats, Marc Bob Brijs, explique qu'Alexis Sinduhije disposait d'un visa Schengen valable, lors de son arrestation. Il a déclaré "des vices de forme lors de son interpellation". "Il n'entrait pas dans le rôle de la police des frontières de signaler la présence d'un opposant à l'ambassade du Burundi à Bruxelles", a encore plaidé la défense. "Une immense victoire" Mais il a aussi mis l'accent sur le fait que le refoulement vers le Kenya allait aboutir à l'extradition d'Alexis Sinduhije vers le Kenya. Car les deux Etats sont liés par des accords d'extradition, en tant que membres de la Communauté d'Afrique de l'Est. En revanche, il n'existe pas d'accord d'extradition entre la Belgique et le Burundi. La semaine dernière, le porte-parole du parquet, Gilles Blondeau, avait carté l'idée d'une extradition de l'opposant burundais vers son pays en raison de l'absence d'un tel accord entre Bruxelles et Bujumbura. En définitive, la juge a accordé la demande de la défense et a suspendu la décision de l'Office des étrangers visant à refouler Alexis Sinduhije vers le Kenya. "C'est une immense victoire pour tous ceux qui croient en la justice", ont commenté les deux autres avocats du politicien burundais, Jean-Marc Picard et Bernard Maingain, dans un communiqué. Prochain épisode de la saga: vendredi, ses avocats vont demander la remise en liberté d'Alexis Sinduhije détenu pour le moment au Centre fermé Caricole, près de l'aéroport de Bruxelles.